

Incertitude des Alternatifs

Henri Metzger et Séverine Wittigoffer, élus alternatifs à la majorité municipale de Mulhouse :

Nous apprenons avec étonnement la participation de Jean-Marie Bockel au gouvernement de MM. Fillon et Sarkozy. Au-delà des choix personnels, nous pensons qu'une telle décision est de nature à brouiller la compréhension de chacun de la posture politique et renforce le doute et la suspicion que nous ressentent trop souvent nos concitoyens envers les hommes et les femmes politiques. Cette décision bouleverse les équilibres et interroge sur le devenir des projets mis en œuvre par la majorité municipale. Nous nous sommes toujours battus pour des projets allant dans le sens des solidarités et d'une société plus juste. Nous nous sommes également abstenus lorsque les projets ne nous semblaient pas conformes à nos engagements, comme celui de la vidéosurveillance. Plus que jamais, nous allons garder notre liberté d'appréciation. Nous participerons évidemment, avec l'ensemble des forces politiques, aux réflexions et aux choix qui doivent être faits pour les élections municipales de l'an prochain, afin de défendre les idéaux de justice sociale, d'amélioration des conditions de vie et d'environnement soient au centre des projets.

Dui à Jean-Marie Bockel pour Mulhouse...

Nicolas Roche, ancien conseiller national de l'UDF :
« Elus UMP haut-rhinois vous soutenez sans relâche Nicolas Sarkozy. Vous vous voulez fédérateurs autour des intentions de notre président de la République. Vous avez adopté un programme et donc avalisé l'ouverture. Vous ne pouvez pas demander l'adhésion de nos concitoyens et dans un même temps refuser le soutien du maire de Mulhouse. La finalité reste de bien relayer les dossiers haut-rhinois même si cela peut perturber votre stratégie électorale. »

Olivier Becht quitte le PS

Conseiller municipal de Sierckheim, Olivier Becht :
« A la suite des prises de position radicales de la Fédération du Parti socialiste du Haut-Rhin et l'exclusion de Jean-Marie Bockel, j'ai décidé de rendre ma carte du PS. (...) Aux côtés de M. Bockel, j'ai milité pour que le PS adopte une politique fondée sur le réalisme économique, la justice sociale et le respect en matière de sécurité. Alors que les sociaux-démocrates des autres pays ont su rompre avec le dogmatisme pour apporter des réponses concrètes aux problèmes des gens, les socialistes français n'ont toujours pas modernisé leur discours. Je constate qu'en excluant maintenant M. Bockel, le Parti socialiste ne prend pas particulièrement le chemin de la rénovation et de l'ouverture. Je comprends bien sûr que sa nomination au gouvernement puisse choquer, mais je pense qu'il sera un bon ministre alsacien et qu'il peut apporter beaucoup à notre région. (...) »

Comment reconnaître un loup dans une bergerie

L'homme, qui vient de sonner à votre porte, sourire aux lèvres, habillé de sa plus belle tenue, de son plus bel uniforme, quête-t-il vraiment pour des orphelins ? Enquête sur quelques profils de faux-démarcheurs et recommandations du parquet, du commissariat central et d'Accord 68, confrontés à un phénomène visiblement croissant.

■ Ils s'adressent de préférence aux personnes âgées, se font passer pour des quêteurs des Restos du cœur, des représentants de France Télécom, s'improvisent employés de la Caisse régionale d'assurance vieillesse. Les plus retors se fendent même d'une tenue, endossent la défroque d'un agent du service des Eaux, du Gaz, d'un facteur, voire d'un policier. Non pas pour réaliser un rêve d'enfant, mais pour pénétrer dans un appartement avec le "consentement" du résident, puis rafler ou obtenir - avec subtilité ou par « démarchage agressif » - numéraires, bijoux, chèquiers...

On flirte avec sept, voire dix années d'emprisonnement

Soyons clair, ces agissements ne représentent cependant qu'une infime proportion des faits de vols signalés quotidiennement aux services de gendarmerie, de police et justice. Le phénomène est difficilement quantifiable et ce, pour deux raisons. Les personnes âgées, qui viennent de donner 300€ pour un service inexistant, celles qui réalisent, après le passage d'un vendeur de tombolas scannées, que les 22€ posés sur un buffet ont disparu, n'oseront pas forcément se manifester.

Ensuite, il existe un incroyable éventail de poursuites judiciaires, adaptables aux « scénarii qui se sont diversifiés », comme le constate le procureur de la République de Mulhouse, Régis Delorme : « Le code pénal permet de poursuivre les vols par ruse, les escroqueries, celles en bande organisée, les escroqueries aggravées en raison de la vulnérabilité des victimes, ou en raison de l'usage d'une fausse qualité. Les abus de faiblesse et de confiance, autres démarches judiciaires, peuvent aussi servir » même s'ils sont « plus complexes à établir, parce qu'ils correspondent plus à des situations de pression, subies, par exemple, alors qu'on est malade ou sous curatelle. »

En agissant de la sorte, on flirte avec sept, voire dix années d'emprisonnement. Problème : la majorité des plaintes est déposée contre X. « Les personnes relativement âgées ne sont pas toujours méfiantes. Leurs descriptions ne sont pas forcément précises », souligne M. Delorme. « Et les préjudices sont parfois importants. Certaines d'entre elles gardent beaucoup trop d'argent liquide à domicile. » « C'est la culture de l'argent-papier ! », s'exclame le commissaire Nicolas Grayer, chef de la Sécurité départementale. Ses services bruisent régulièrement d'affaires de vol à la tire, de pickpocket



Les arnaques vues par le dessinateur Joan.

« ciblant » les personnes âgées, plus précisément leurs pochettes et sacs à main. Qui contiennent parfois l'équivalent d'un revenu mensuel, un trousseau de clés associé à une adresse, voire même une carte bancaire associée à son code. « L'idéal, c'est de se faire accompagner quand on veut retirer de l'argent, de tenir son sac en bandoulière et du côté mur », conseille M. Grayer, qui rappelle que le domicile n'est pas non plus un lieu tranquille.

Les faux démarcheurs agissent généralement plutôt dans les quartiers résidentiels

Pour ne pas faire l'objet d'un repérage préalable, « il faut éviter de laisser entrer quelqu'un si on est seul, si on n'a pas sollicité de visite », martèle le commissaire. « On peut vérifier l'identité de celui qui se présente au nom d'un service public. Dans le doute, on doit composer le 17. La police se rendra sur place. Si le gars prend la poudre d'escampette, on saura alors à quoi s'en tenir ! » Réflexes qui permettent de déstabiliser aussi bien les « bandes organisées qui agissent rapidement, puis qui changent de région », que les « mecs isolés, qui souhaitent gagner un peu d'argent ».

« Les faux démarcheurs agissent plutôt dans les quartiers résidentiels. Le pavillon, c'est un peu plus facile », reprend le commissaire. On li-

mite notamment le risque de croiser un voisin suspicieux, on peut consacrer du temps à "ferrer" ces personnes âgées, « souvent seules, fragiles ». Mais « la délinquance n'est pas une fatalité », conclut le policier. « On peut la prévenir avec des règles de bon sens. Par exemple, il faut éviter de mettre la mention "Mademoiselle", "Madame" ou "veuve" sur les boîtes aux lettres et les sonnettes. »

En 2006, l'association Accord 68 a apporté son soutien à 12 personnes de plus de 60 ans, 12 personnes orientées vers l'association d'aide aux victimes par le biais du Parquet, du commissariat et de la gendarmerie, des travailleurs sociaux, de la Maison de la justice et du droit, bref,

« lorsque le professionnel estime que la personne est secourue », rappelle le président Jacques Walker.

Ces personnes âgées, vulnérables, ont la volonté de ne pas déranger

Qui tient immédiatement à préciser : « Ces personnes isolées ne sont pas uniquement confrontées à des faux démarcheurs. Elles sont aussi la cible privilégiée de démarches commerciales qui agissent dans un cadre légal, mais limite. Les escroqueries familiales sont encore plus fréquentes, et elles ne seront pas forcément identifiées. »

« Beaucoup de personnes passent à travers les mailles du filet », reprend Laurence

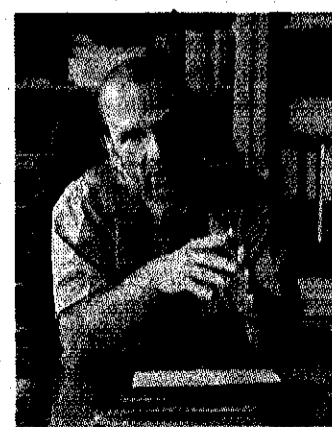
Herbé, responsable de l'aide aux victimes. Parce que, parfois, « elles en minimisent la gravité. Ces personnes âgées, vulnérables, ont la volonté de ne pas déranger. Leur premier sentiment, généralement, c'est la honte de s'être fait flouer ». « Les conseils de vigilance donnés régulièrement sont peu opérants », parce que la personne âgée « ne se méfie pas forcément plus. Chez elle, l'effet d'expérience ne joue pas, plus, ou trop peu ».

Seul moyen, donc, d'enrayer la progression du phénomène : veiller, d'une façon ou d'une autre, sur les personnes isolées parce que les escrocs, « qui portent généralement beau », profitent clairement de la « déliquescence du lien social ».

Stéphane Freund



Jacques Walker et Laurence Herbé, Accord68. Il faut veiller, d'une façon ou d'une autre, sur les personnes isolées parce que les escrocs, « qui portent généralement beau », profitent clairement de la « déliquescence du lien social ». (Photo DNA - Philip Anstett)



Nicolas Grayer, commissaire : « Il faut éviter d'indiquer qu'on vit seul, éviter de mettre la mention "Madame" ou "Veuve" sur les boîtes à lettres. » (Photo DNA - François Gall)